

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1297 Décisions concernant les Ministères

n° 1297

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 décembre 1960

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1960

Date du numéro

31 décembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisé le règlement à M. Bourhis d'une somme de dix huit mille francs Djibouti (18.000 F.D.) représentant les frais de remise en état de son véhicule « Dauphine » n° 569 D3 accidenté le 20 novembre 1960 par le camion « Bedford » 936 D2 du Service des Travaux Publics. Le paiement de cette somme implique la renonciation à tout recours civil ou contentieux. Cette dépense est imputable sur le budget local de fonctionnement exercice 1960, en son chapitre 2.